

SOMMAIRE

p. **01** **Edito**
 Le saviez-vous ?
 Un choix qui préserve
 Consommez malin :
 Que mange-t-on ce soir ? !

p. **02** **Au supermarché**
 Achats malins
 Y'a quoi dans nos poubelles ?
 Pourquoi diable, mes déchets me
 coutent-ils si cher ?

p. **03** **Le jeu des 5-8 ans**
 Le jeu de Lucie
Le coin des 8-12 ans
 L'empreinte écologique
 Les ressources naturelles

p. **04** **La page des 13-17 ans**
 Internet
 Mode de vie : simplicité volontaire
 Un jour, un geste

p. **05** **Société**
 Au boulot aussi !
 Tu as dit « labels » ?
 Un nouveau canapé, t'es sûr ?

p. **06** **Jardin**
 Du compost pour un jardin
 en pleine santé
 Travaux d'hiver
 Les actions d'Idelux-AIVE

L'air de rien



Edito

consommez malin

Chers lecteurs,

Avec ce 3^e numéro, « L'Air de rien » poursuit ses objectifs : vous informer et vous proposer des gestes concrets pour éviter la production de déchets.

Saviez-vous qu'en 2009, chacun d'entre nous a produit 642 kg de déchets. Déchets qu'il faut collecter, recycler ou valoriser. Alors, pour le bien de l'environnement et celui de notre portefeuille, réduisons nos déchets. Mieux encore, revoyons notre façon de consommer.

2011 sera aussi l'année internationale de la forêt. Voilà qui renforce encore notre envie de sensibiliser chacun à réduire sa consommation de papier, au bureau comme à la maison.

Enfin, en cette fin d'année, nous souhaitons vous présenter nos meilleurs vœux. Réellement, que l'année nouvelle soit pour vous riche de joies et de découvertes.

Bonne année 2011.



Un choix qui préserve

6 x moins de CO₂!

Acheter des pommes cultivées en Belgique permet de réduire significativement les émissions de CO₂. Communément appelé gaz carbonique, le CO₂ est l'un des principaux gaz responsables de l'effet de serre et du réchauffement climatique.

En Belgique, nous disposons de variétés de fruits beaucoup plus importantes que celles importées de Nouvelle-Zélande. De quoi varier nos préparations et réjouir nos papilles gustatives.



Nouvelle-Zélande

Belgique

(* Le transport maritime émet à lui seul 880,5 gr CO₂/kg, rien que pour acheminer les pommes Néo-Zélandaises jusque dans notre corbeille à fruits.

Que mange-t-on ce soir ?

Pour répondre à cette question et limiter le gaspillage alimentaire (ce qui correspond à 20 kg/personne/an), mieux vaut préparer sa liste de courses. Vous craignez de couper court à toute originalité ? Au contraire, avec une liste de courses, vous êtes certain de disposer de tous les ingrédients nécessaires à vos recettes en proportions adéquates. Vous n'achèterez pas en trop grande quantité ; vous limiterez donc les couts et le gaspillage.

Utilisez aussi les outils « Dans votre frigo » ou « Que faire avec » sur des sites tels que www.marmiton.org ou www.750g.com. Encodez les aliments qui vous restent et découvrez des dizaines de propositions de recettes.

Des sauces maison, hum c'est bon...

De plus en plus de sauces sont conditionnées dans des flacons en plastique. Ces flacons, en plus de couter cher, ne sont pas recyclés. La solution pour éviter ces déchets superflus ? Faire ses sauces soi-même ! Ça ne prend guère de temps, c'est bon pour la santé et c'est délicieux.

La mayonnaise

Ingrédients pour 4 personnes :
 1 cuillère à café de moutarde, 2 cuillères à soupe de jus de citron (si vous en avez), 1 jaune d'œuf, 20 cl d'huile, sel, poivre.

Préparation :

- 🌿 mélangez la moutarde et le jus de citron ;
- 🌿 salez et poivrez ;
- 🌿 ajoutez le jaune d'œuf ;
- 🌿 incorporez petit à petit l'huile en fouettant vigoureusement ;
- 🌿 votre mayonnaise est prête lorsqu'elle vous paraît assez ferme.

Version light : ajoutez 1 pot de yaourt nature.

Sauce tartare : ajoutez 1 pot de yaourt nature, du persil et de la ciboulette.

Cocktail : ajoutez du ketchup ou du concentré de tomate, et une lampée de cognac ou de whisky.

Aioli : ajoutez une gousse d'ail pressée.

Aïe, ma mayonnaise a tourné !

Une mayonnaise tourne parce qu'elle « flocule ». Cela survient soit parce que les ingrédients sont trop froids, soit parce que le mélange ne contient pas assez d'eau (apportée par le jaune d'œuf et le jus de citron) pour la quantité d'huile ajoutée. Pour la rattraper, rajoutez un peu d'eau et battez vigoureusement. Source : « Les secrets de la casserole », d'Hervé THIS.



Achats malins

Prêt à faire vos courses ? Et si vous changiez vos habitudes ? Pourquoi ne pas tester des alternatives écologiques, labellisées ou plus durables ?

Moins de produits à usage unique

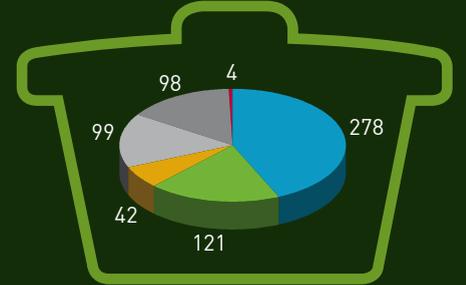
		Commentaires
Eponges, lavettes, essuies	Papier essuie-tout, lingettes d'entretien	Même si le papier essuie-tout est bien pratique, priorité à l'éponge, la lavette ou l'essuie. Et pour nettoyer, un produit adapté et correctement dosé plutôt que de couteuses lingettes d'entretien.
Boîtes en plastique, en verre ou en métal	Papier aluminium ou sulfurisé	Des boîtes en plastique, en verre ou en métal conviennent pour le stockage dans bon nombre de cas : réservons plutôt le papier aluminium ou sulfurisé aux cas particuliers.
Vaisselle réutilisable (verre, porcelaine, plastique)	Vaisselle à usage unique (en carton ou plastique)	Privilégiez la vaisselle réutilisable (verre, porcelaine, ou plastique pour les enfants...) plutôt que la vaisselle à usage unique (en carton ou plastique) même pour des fêtes.
Rasoir solide (bois, métal...) à lames rechargeables	Rasoirs jetables en plastique	Préférez les rasoirs solides (bois, métal...) à lames rechargeables plutôt que les rasoirs jetables en plastique.
Eau du robinet	Bouteilles en plastique	Consommez plutôt l'eau du robinet qui est bonne et bon marché : plutôt que d'acheter des bouteilles en plastique. Pour partir en promenade, remplissez une gourde réutilisable.

Y'a quoi dans nos poubelles ?

En 2009, chaque personne de la zone de l'AIVE a produit **642 kg de déchets**.

Parmi ceux-ci, nous retrouvons :

- **278 kg de déchets recyclables** (inertes, papier-carton, verre, bouteilles en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons...);
- **121 kg de déchets verts** (collectés dans les parcs à conteneurs);
- **42 kg de déchets de cuisine et langes** (collectés via le sac bio ou le côté vert du duo-bac);
- **99 kg de fraction résiduelle** (sac gris ou côté gris du duo-bac);
- **98 kg d'encombrants non encore valorisés** (collectés en porte-à-porte et aux parcs à conteneurs);
- **4 kg de déchets à caractère toxique et dangereux.**



Plus de produits labellisés



Aujourd'hui, on trouve très facilement des produits portant l'éco-label européen : papier toilette, produits de nettoyage... Ces produits génèrent moins d'impact sur l'environnement (*), que ce soit lors de leur fabrication, de leur utilisation ou de leur fin de vie. C'est ainsi que le papier toilette écologique ne contient pas d'agents chimiques qui en retardent la décomposition. Si vous avez une station d'épuration individuelle ou une toilette sèche, c'est d'autant plus recommandable. Plus d'info : www.eco-label.com

* Critères de l'éco-label européen : moins de rejets polluants dans les eaux et dans les airs ; une consommation d'énergie réduite ; préservation accrue des forêts ; utilisation réduite de produits chimiques dangereux ; production moindre de déchets et utilisation efficace.

Pourquoi diable, mes déchets me coutent-ils si cher ?

C'est vrai, c'est une réalité, depuis quelques années, la facture « déchets » des ménages augmente régulièrement. Mais pourquoi ces augmentations alors que les citoyens font de gros efforts de tri ?

1. **L'EUROPE IMPOSE UNE « POLITIQUE DÉCHET »**
Une directive impose aux pays membres de l'Union Européenne de respecter certaines obligations en matière de gestion des déchets. On y retrouve notamment :

- le principe de pollueur-payeur,
- des taux de recyclage et de valorisation à atteindre.

Les pays membres de l'Union doivent s'y conformer et mettre en place leur « politique déchet » permettant de répondre aux objectifs européens, ce qui nécessite notamment de réaliser des investissements importants (collectes, usines de traitement...).

2. **LA RÉGION WALLONNE PRESCRIT LE « COUT-VÉRITÉ »**
Chez nous, ce sont les Régions qui ont en charge la politique environnementale. La Région wallonne a donc transcrit, dans des arrêtés, la directive européenne. Pour répondre au principe du « pollueur payeur » la Région impose, pour la gestion des déchets que « la commune répercute le cout complet de la mise à disposition et de l'utilisation de ces services sur l'utilisateur ».

3. **L'AIVE GÈRE LES DÉCHETS POUR COMPTE DES COMMUNES**

Tout est fait pour offrir un service de qualité en répondant aux exigences de la Région. Un réseau de parcs à conteneurs dense, des collectes sélectives et des outils de traitement des déchets performants accueillent les déchets de 55 communes. L'usine de biométhanisation de Tenneville en est la dernière réalisation. Tous les frais liés à la collecte et au traitement sont établis par l'AIVE et refacturés aux communes.

4. **LES COMMUNES N'ONT PAS LE CHOIX**
Elles doivent respecter la législation. Si elles ne le font pas, l'intercommunale risque de ne plus recevoir de subsides, ce qui aurait comme conséquence d'encore augmenter le cout des déchets pour les citoyens.

La taxe communale, la vente des sacs, la vidange des duo-bacs doivent permettre à la

commune d'équilibrer ses dépenses relatives à la collecte et au traitement des déchets.

5. **C'EST L'ENVIRONNEMENT QUI EST GAGNANT**
Nous sommes bien loin de l'époque des 800 terrains de versage communaux et du « tout au trou ». Toutes ces réglementations nous permettent d'atteindre des résultats très positifs pour notre environnement. 90% des déchets produits par les citoyens sont recyclés et valorisés !

Le cout-vérité à atteindre par les communes :

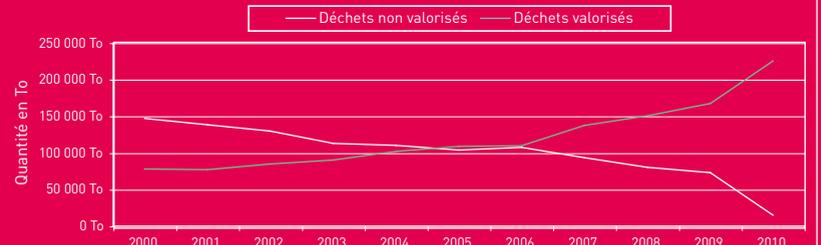
- 2008 : 75%
- 2009 : 80%
- 2010 : 85%
- 2011 : 90%
- 2012 : 95 à max 110%



La hiérarchie européenne de gestion des déchets :

1. La prévention (éviter la production du déchet)
2. Le réemploi
3. Le recyclage
4. La valorisation
5. L'élimination

Évolution des quantités de déchets valorisés et non valorisés



Jeu

Choisis la collation, qui après avoir été mangée, donnera le moins de déchets.

Lucie



Le coin des 8-12 ans

L'empreinte écologique

TEST : Calcule ton empreinte écologique

Pour chaque réponse, ajoute le nombre de points correspondant à ta réponse...

1. Tes parents achètent de préférence des produits frais et de saison, vous triez les déchets et vous évitez le suremballage et les produits jetables :

- Oui, tout à fait + 1
- Oui, à peu près + 2
- Non pas du tout + 3

2. A la maison, vous possédez : des lampes halogènes, un sèche-linge, un lave-vaisselle, un congélateur :

- moins de 2 + 0
- 2 + 1
- 3 ou 4 + 2

3. Tu prends plus souvent :

- une douche de quelques minutes + 1
- un bain + 3

4. Comment ta maison est-elle chauffée ?

- au mazout + 13
- au gaz + 9
- à l'électricité + 6
- à l'énergie renouvelable (bois, vent, solaire) + 0

5. Pour aller à l'école, si tu vas en voiture, compte + 2 par 5 km parcourus (demande à papa ou maman de t'aider à calculer).

6. Tes parents utilisent-ils souvent la voiture (pour les courses, pour te conduire à tes activités sportives, etc.) ?

- presque tous les jours + 3
- 1 à 2 fois par semaine + 1
- moins de 1 fois + 0

7. As-tu pris l'avion cette année-ci ? Si oui, tu dois ajouter +1 par heure de vol aller + retour (demande à papa ou maman de t'aider à calculer).

Additionne tes points et rends-toi ci-dessous à la rubrique qui correspond à ton score.

Total

1 à 9 points

Bravo, tu fais déjà beaucoup d'efforts pour préserver l'environnement, continue et aide tes amis à faire de même.

10 à 18 points

C'est très bien. Ton empreinte écologique est légèrement inférieure à celle d'un Belge. Mais ce n'est pas encore suffisant (rappelle-toi : si tous faisaient comme le Belge, il faudrait 3 planètes). Regarde les bons gestes plus loin et prends de nouvelles résolutions !

19 à 27 points

Tu peux faire beaucoup mieux ! Si tout le monde faisait comme toi, l'avenir de la Terre serait gravement menacé. Passe vite à la suite du dossier pour t'améliorer avec de petits gestes.

28 points et plus

Eh là, tu as du boulot... Vite, passe aux petits gestes et prends de bonnes résolutions pour changer !

Avis aux enseignants : ce test est issu du dossier pédagogique LA GESTION DURABLE DES DECHETS réalisé par l'intercommunale pour les écoles primaires. Ce dossier de 90 pages est téléchargeable gratuitement pour toute demande à : reseau-conseillers.environnement@idelux-aive.be

Les ressources naturelles

La plupart des objets qui nous entourent sont fabriqués à partir de **ressources naturelles**. Si nous en consommons trop, les ressources de la terre vont s'épuiser.

Quelles ressources naturelles ont été consommées pour la fabrication des objets suivants ? Quelle alternative pourrais-tu choisir ?

Relie chaque objet de la colonne de gauche à la matière première utilisée (colonne du milieu) et à l'alternative idéale (colonne de droite).

À toi de réfléchir !

PRODUITS JETABLES	MATIÈRE PREMIÈRE	ALTERNATIVE RÉUTILISABLE
	Bauxite	
	Bois	
	Pétrole	

Internet

Le monde bouge !

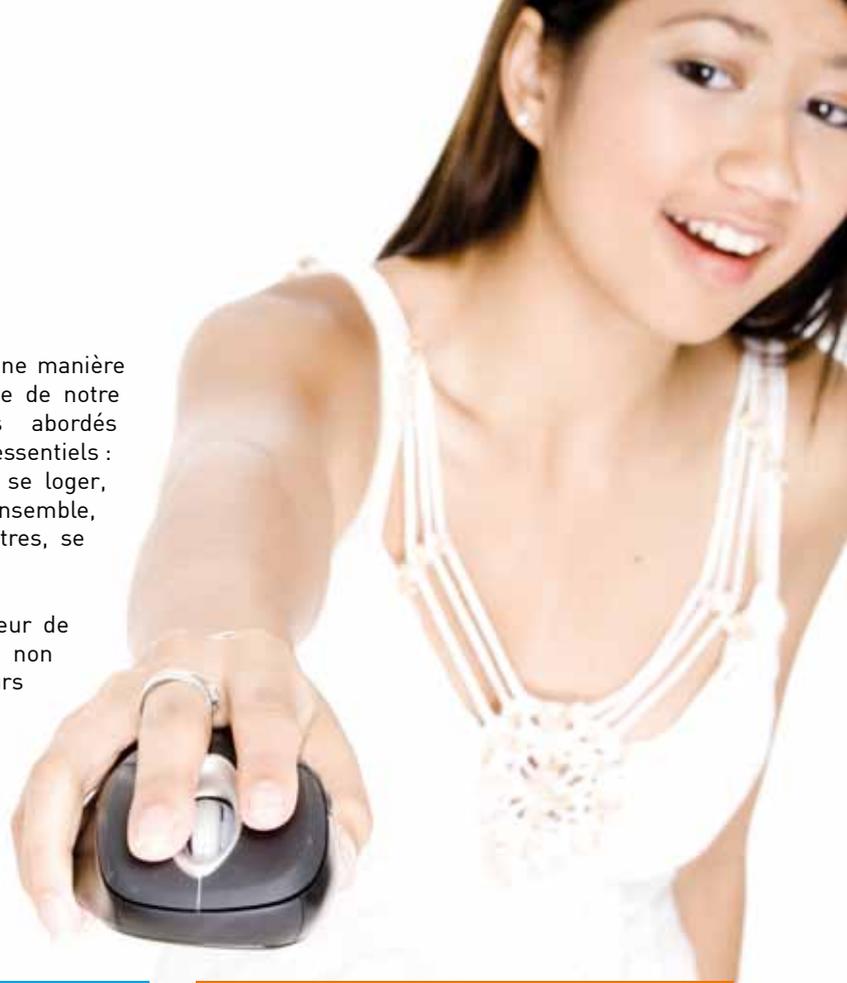
www.mondequibouge.be met sur le devant de la scène des enseignants, animateurs, citoyens actifs, collectivités et organismes qui proposent des activités et outils permettant aux enfants, aux jeunes et aux adultes de construire un monde équitable, solidaire et durable. Pour susciter notre esprit critique et développer notre capacité à poser des choix autonomes éclairés.

Un film ? Sur www.ekwo.org/cine_1.php3 : le site Ekwo propose une sélection des films de ces 50 dernières années qui ont le plus contribué à une prise de conscience environnementale et sociétale.

Fr.ekopedia.org est un projet unique d'encyclopédie pratique en ligne, sous licence libre, écrite coopérativement et dont l'objectif est de recenser, définir et expliquer les techniques alternatives de vie. Ceci, avec pour but premier,

de nous permettre de vivre d'une manière plus autonome et respectueuse de notre environnement. Les thèmes abordés s'articulent autour des besoins essentiels : naître, apprendre, s'alimenter, se loger, se vêtir, créer, penser, vivre ensemble, prendre soin de soi et des autres, se déplacer et jouer.

Ecosia.org. Ecosia est un moteur de recherche indépendant à but non lucratif. Au moins 80% de leurs revenus vont au programme de protection des forêts tropicales mené par le WWF, qui utilise cet argent pour une protection durable des forêts tropicales.



Mode de vie : simplicité volontaire

La simplicité volontaire, c'est réduire les consommations matérielles et développer des activités à valeur humaine de façon à préserver les ressources naturelles et à se réappropriier du temps pour une vie plus harmonieuse.

« Notre société de consommation a besoin, pour que nous consommions, que nous soyons des individualistes forcés. Si on a besoin de

quelque chose, le réflexe n'est pas de le trouver dans sa communauté, de l'emprunter ou de le partager, mais de l'acheter, comme si la solution à tous les problèmes se trouvait dans les centres commerciaux ». Serge MONGEAU, père de la simplicité volontaire au Québec et cofondateur du Mouvement québécois pour la décroissance conviviale.

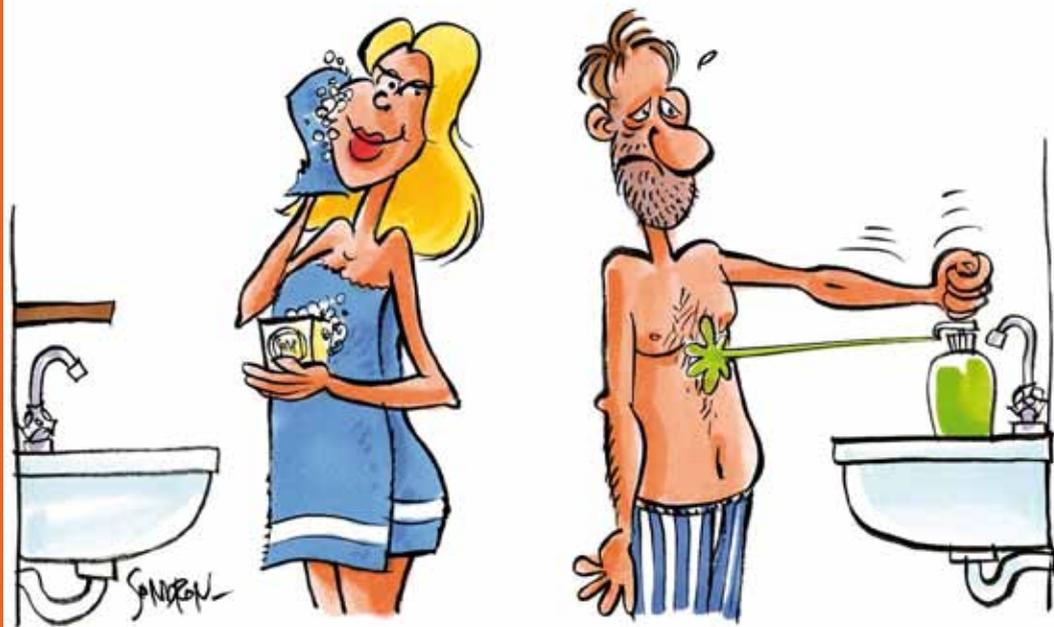
Livre

« Fans de bio, guide pratique pour les jeunes ». Un livre de Sylvie HAMPIKIAN aux éditions Terre vivante. Pas si facile de prendre soin de soi quand on est un ado. Un corps tout chamboulé, une identité à construire... Ce livre est un guide pour éviter aux jeunes de tomber dans les pièges de l'hyperconsommation, de la malbouffe... 22 recettes de cuisine et 37 recettes « soins du corps » naturelles à faire soi-même.

Un jour, un geste

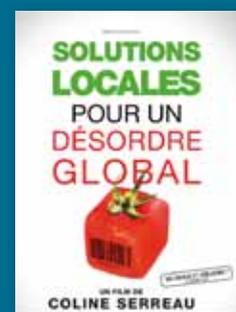
Ose le savon en bloc ! Un bloc de savon dure bien plus longtemps qu'un flacon de savon liquide ! Moins de déchets et plus d'économies. Si malgré tout, tu préfères le savon liquide, pense aux recharges et dépose les flacons recyclables au parc à conteneurs.

EN PAIN OU LIQUIDE, QUEL SAVON PRÉFÉREZ-VOUS ?



Cinéma

SOLUTIONS LOCALES POUR UN DÉSORDRE GLOBAL



Le dernier film de Coline SERREAU, la réalisatrice de « Trois hommes et un couffin » vient de sortir.

« Les films d'alertes et catastrophistes ont été tournés, ils ont eu leur utilité, mais maintenant il faut montrer qu'il existe des solutions, faire entendre les réflexions des paysans, des philosophes et économistes qui, tout en expliquant pourquoi notre modèle de société s'est embourbé dans la crise écologique, financière et politique que nous connaissons, inventent et expérimentent des alternatives. » Coline SERREAU.

Plus d'infos :

<http://www.solutionslocales-lefilm.com/>

Au boulot aussi !

J'imprime, tu imprimes, nous imprimons ...

En Belgique, l'employé de bureau moyen imprime 30 pages par jour. 24% des employés impriment inutilement plus de 33% des documents (ni lus, ni transmis, ni archivés). (Source : Etude Ipsos Public Affairs / Lexmark - mai 2008).

Réagissons !

- La règle d'or : n'imprimez que les documents dont vous avez réellement besoin, pour le reste, préférez un classement informatique.
- Pensez à imprimer vos documents en « recto-verso » et en « 2 pages par feuille ». Au final, un document de 8 pages sera imprimé sur seulement 2 feuilles.
- Privilégiez le papier recyclé ou labellisé.
- Choisissez une police de caractère « écologique » comme Ecofont. Pendant l'impression, Ecofont insère des trous dans les lettres que vous avez tapées ! Etonnant, non ? D'autant plus que cela ne nuit aucunement à la lisibilité. Grâce à cela, vous pouvez économiser 20% d'encre. Votre portefeuille et l'environnement vous en seront reconnaissants.



Une pause-café ?

Que vous soyez plutôt « tea-time » ou aficionado de la machine à café, renoncez une fois pour toutes aux gobelets jetables. Amenez au bureau votre tasse et réutilisez-la chaque jour. Et, pourquoi pas, tentez de convaincre le responsable des achats de supprimer complètement les gobelets jetables.



Une petite soif ?

Au travail, nous sommes nombreux à boire, par facilité, de l'eau en bouteille. Les milliers de km parcourus par ces bouteilles, nécessitent des tonnes de carburant et impliquent le rejet de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

Ajoutez à cela, l'énergie nécessaire à la production et au recyclage... La solution ? L'eau du robinet. Elle est parfaitement potable. En une année, vous pourriez ainsi **réduire vos déchets de 12 kg**. Et si vous ne pouvez pas boire l'eau du robinet, privilégiez les bouteilles consignées.



Tu as dit « labels » ?



Le label Ange Bleu pour le papier recyclé est un label allemand. Il a trois atouts non négligeables :

- Exigences techniques sévères et exigences environnementales ;
- Double garantie pour photocopieuses : les photocopieuses labellisées Ange Bleu doivent bien fonctionner avec du papier à photocopier Ange Bleu et vice versa ;
- Le label est utilisé et accepté sans problème dans l'industrie du papier. Le papier labellisé est assez facile à trouver auprès des grossistes belges.

Les critères concernent les propriétés du papier. En résumé :

- Fabriqué à 100% à partir de fibres recyclées post-consommation ;
- Plus de la moitié de ces fibres proviennent de vieux papiers difficiles à valoriser ;
- Utilisation de formaldéhyde fortement limitée ;
- Pigments au mercure, plomb, cadmium ou chrome interdits ;



Le label Nordic Swan est un label scandinave (issu des autorités norvégiennes, suédoises, finlandaises, islandaises et danoises) qui exige en premier lieu une diminution de la pollution causée par l'usine de production. Ce label est contrôlé par un organisme indépendant.

Pour obtenir le label, l'émission d'un certain nombre de substances polluantes doit rester en dessous d'un seuil spécifié. Les substances suivantes sont concernées (l'émission maximale varie selon la méthode de production de la pulpe) :

- Le chlore et les substances chimiques apparentées dans les eaux usées ;
- La pollution organique des eaux usées ;
- Phosphore ;
- Oxydes d'azote ;
- Émissions de soufre dans l'atmosphère ;

(Source : www.achatsverts.be)

Un nouveau canapé, t'es sûr ?

Près de 100 kg d'encombrants par personne et par an. C'est trop !

Comment pouvons-nous agir ?

En réfléchissant à nos achats : par exemple, privilégions les objets solides et facilement réparables.

Si vous avez vraiment besoin d'un nouveau canapé, réfléchissez aux aspects suivants :

- Résistera-t-il à vos assauts (et à ceux de vos enfants) ?
- Ne se démodera-t-il pas trop vite ?

- Est-il facilement lavable ?
- Peut-on remplacer les housses ?



Le canapé qui répond à ces critères coûte un peu plus cher ? Rapportez le prix à sa durée de vie, vous serez gagnant !

Et si vous faisiez de même avant d'acheter chaises de bureau, fauteuils, meubles TV, bibliothèques...

Et votre vieux canapé ? Au lieu de le jeter au parc à conteneurs, pensez d'abord à le donner à une association ou à le vendre en seconde main.

Du compost pour un jardin en pleine santé



En 2009, chaque citoyen a produit 163 kg de déchets organiques composés de tontes de pelouses, de branchages et autres déchets de cuisine ! Ces déchets ont été traités par biométhanisation ou compostage sur les sites de traitement de déchets de l'AIVE à TENNEVILLE et à HABAY.

Mais il est aussi possible de composter soi-même ses déchets organiques : une façon écologique et économique pour les transformer en un amendement très utile au jardin.

Compostez malin :

- Alternez les déchets « verts et humides » – fleurs fanées, restes de nourriture, herbe, etc. – et les déchets « bruns et secs » – feuilles mortes, branchage, etc. Les premiers apportent l'eau et la nourriture aux organismes décomposeurs (azote), tandis que les seconds permettent l'aération et apportent du carbone.
- Aérez. L'air doit atteindre les déchets. Un amas de déchets organiques sans air devient source de mauvaises odeurs (d'oeuf « très avancé »). Mélangez donc régulièrement votre compost en retournant le tout. S'il sent, ajoutez aussi des matériaux « grossiers » (branchages broyés, pailles...) pour ménager des couloirs d'aération.
- Installez toujours votre compost en contact avec la terre afin de permettre aux micro-organismes décomposeurs et aux vers de terre de coloniser le compost.
- Ajoutez les matières organiques en petites quantités. De trop grandes quantités d'un même déchet se compactent, empêchant l'aération du tas (ex : les tontes de pelouse).



À deux pas de chez vous...

Les actions de l'AIVE

- Le samedi **16 octobre dernier** a eu lieu la traditionnelle collecte de jouets en bon état. Au total, ce sont 3.766 jouets qui ont été déposés dans les parcs et redistribués à des associations sociales.
- **No more waste.** Pour cette deuxième édition, l'AIVE avait invité toutes les écoles primaires et secondaires à participer à la semaine européenne de réduction des déchets qui a eu lieu du 21 au 28 novembre. Un grand bravo aux 53 écoles primaires et aux 10 écoles secondaires qui ont répondu présentes et aux 7000 élèves et enseignants qui ont joué le jeu. www.nomorewaste.be
- En **novembre 2010**, l'AIVE a débuté une campagne de prévention des déchets papier dans les administrations communales et auprès du grand public.

Adoptez vous aussi la **Cocotte attitude**.
www.moinsdepapier.be



- Débitez en petits morceaux tout ce qui peut l'être (ou utilisez un broyeur). La décomposition sera plus facile et plus rapide.
- Veillez à protéger le compost de la pluie. L'eau en trop grande quantité refroidit le mélange, tue les micro-organismes et emporte des substances nutritives. Néanmoins, le compost doit rester légèrement humide (comme une éponge pressée).

A savoir : Le froid empêche la mise en route du processus de compostage. Il n'est donc pas intéressant de lancer un compostage lorsqu'il gèle.

Plus d'infos : http://environnement.wallonie.be/publi/education/guide_compostage.pdf

Travaux d'hiver

Au fil des saisons, le jardin se prépare et s'entretient.



Pour réduire l'utilisation de pesticides au jardin :

- Éliminez feuilles, branches malades et fruits tombés au sol et détruisez-les en les brûlant (à 100 m des habitations). Cela permet de limiter le développement de maladies et ravageurs au printemps suivant. En effet, de nombreuses maladies passent l'hiver dans les feuilles ou branches mortes. Au printemps, ces maladies se développent rapidement et deviennent une source d'infestation. Le fait de ramasser les feuilles, branches et fruits en hiver et de les composter ou de les brûler, réduit considérablement les populations de ravageurs.
- Dans le choix des espèces que vous voulez planter, préférez les plantes indigènes. Une plante adaptée à son environnement (du point de vue composition du sol et conditions climatiques) résistera plus facilement aux attaques de champignons et d'insectes. Vous pouvez également trouver en jardinerie des

variétés de plantes sélectionnées pour leur résistance à certaines maladies.

- Diversifiez votre jardin. Évitez les longues allées d'une même espèce végétale, les risques de développement à grande échelle d'un parasite seront ainsi limités. Variez également les étages de végétation (plantes traçantes, arbustes, buissons,...) afin de créer de nombreux abris pour la faune utile.

Plus d'infos : www.coccinelles.be

